

Le programme du parti ouvrier selon Ferdinand Lassalle (1863)

Messieurs,

Vous me demandez dans votre lettre de vous exposer, sous la forme qui me conviendra le mieux, mes idées sur le mouvement ouvrier vous désirez connaître les moyens qu'il lui faut employer, à mon avis, pour arriver à l'amélioration du sort de la classe ouvrière sous le rapport politique, matériel et intellectuel, et vous désirez savoir en particulier quels avantages pour les classes du peuple, absolument pauvres, absolument dénuées de ressources je vois dans l'usage des associations.

[...] Quand, en octobre, l'an dernier, époque à laquelle j'étais précisément absent, vous délibérez pour la première fois à Berlin sur le congrès ouvrier allemand, j'ai suivi vos débats avec soin dans les publications de la presse deux courants opposés se faisaient jour dans l'assemblée.

Les uns allaient jusqu'à prétendre qu'il n'y avait pas à se préoccuper du mouvement politique, qu'il était sans intérêt pour vous. Suivant d'autres, au contraire, vous deviez vous considérer comme un prolongement du parti progressiste prussien et lui abandonner avec désintéressement le premier rôle. Si j'avais assisté à votre réunion, je me serais élevé également contre ces deux avis. Croire que l'ouvrier n'a pas à se préoccuper du mouvement et de l'évolution politiques, c'est le fait d'un esprit absolument étroit. Tout au contraire, l'ouvrier ne peut attendre que de la liberté politique la satisfaction de ses intérêts légitimes.

Le droit de vous réunir, de discuter vos intérêts, de former des associations et des groupes affiliés pour vous défendre est subordonné à la situation politique, à l'état de la législation politique. Il est donc inutile d'insister davantage pour réfuter une opinion aussi étroite. Mais on vous demandait aussi de vous considérer, au point de vue politique, comme une dépendance du parti progressiste. Cette prétention contraire n'était pas moins fautive, pas moins sujette à vous induire en erreur [...]

La classe ouvrière doit se constituer en parti politique indépendant. Elle doit faire du suffrage universel et direct son principal drapeau, son signe de ralliement. Représentation de la classe ouvrière dans les corps législatifs de l'Allemagne, voilà la seule mesure qui, au point de vue politique, puisse satisfaire ses légitimes intérêts. Entreprendre une agitation pacifique et légale, mettre en usage tous les moyens légitimes, tel est, tel doit être, au point de vue politique, le programme du parti ouvrier [...]

Passons maintenant à la question sociale que vous posez et qui, avec raison, vous intéresse à un degré supérieur encore.

[...] Vous voulez fonder des caisses d'épargne, d'assistance, des caisses contre l'invalidité et contre la maladie. Je reconnais volontiers l'utilité relative, bien qu'extrêmement secondaire, de ces institutions, qui méritent à peine qu'on en parle.

[...] Votre but est-il de rendre plus supportable la misère qui frappe les travailleurs isolés ? Voulez-vous combattre la légèreté, l'âge, la maladie, les malheurs de toutes sortes qui placent certains individus au-dessous de la situation normale de la classe ouvrière ? Dans ce cas, les caisses contre la maladie et l'invalidité, les caisses d'épargne et de secours constituent d'excellents moyens. Mais leur utilité mériterait-elle de susciter un mouvement dans toute l'Allemagne, d'exciter une agitation générale dans toute la classe ouvrière de la nation. Il est inutile de laisser grossir les montagnes pour qu'elles n'accouchent que d'une petite souris. Il est bien préférable d'abandonner cette tâche si restreinte et si secondaire aux associations, aux organisations locales qui la rempliront beaucoup mieux. Ou bien voulez-vous, au contraire, améliorer la situation normale de toute la classe ouvrière, voulez-vous l'élever au-dessus de son niveau actuel ?

[...] Votre lettre le reconnaît, dans différents journaux, de tous côtés, on vous recommande, pour améliorer le sort de la classe ouvrière, de recourir aux associations de Schulze (de Delitzsch), à ses sociétés d'avances et de crédit, de matières premières, de consommation.

[...] Les sociétés de crédit et d'avances et les sociétés pour l'acquisition de matières premières ont ce point de commun elles ne servent que les intérêts du citoyen qui exerce un métier pour son propre compte elles ne favorisent que le petit artisan. Ces deux espèces d'associations sont comme si elles n'existaient pas pour la classe ouvrière entendue au sens étroit du mot; elles sont comme nulles et non-avenues aux yeux de l'ouvrier qui, employé dans les fabriques et dans la grande production, ne possède pas en propre une exploitation exigeant du crédit et des matières premières. L'aide qu'elles prêtent ne peut donc s'adresser qu'à la petite industrie, aux artisans.

[...] L'évolution nécessaire de notre industrie remplace de jour en jour davantage par la fabrique, par la grande industrie, la petite industrie des artisans, l'industrie naine, comme on l'a également désignée. Cette évolution jette journellement un nombre de plus en plus considérable d'artisans dans la classe ouvrière proprement dite, employée par la fabrique et la grande exploitation. L'Angleterre et la France qui nous précèdent dans le mouvement économique nous le montrent à un plus haut degré encore que l'Allemagne, qui, d'ailleurs, fait chaque jour de puissants progrès dans cette voie. Votre propre expérience vous prouve suffisamment l'existence de ce phénomène. Il s'ensuit donc que, même si les associations préconisées par Schulze (de Delitzsch), sociétés de crédit, d'avances et de matières premières, pouvaient porter assistance aux artisans, elles ne profiteraient qu'à un nombre de plus en plus mesquin, de plus en plus insignifiant. Elles aideraient uniquement les citoyens que le progrès de notre civilisation rejette dans la classe ouvrière proprement dite qui, ne cessant de s'accroître, ne peut utiliser leur secours. Ce n'est là, à la vérité, qu'une première conséquence. La seconde qui lui est étroitement liée et présente plus d'importance encore est la suivante. Vis-à-vis de la concurrence avec la grande production qui se substitue chaque jour davantage à la petite industrie, les artisans qui persistent à exercer cette dernière ne peuvent nullement espérer quelque service de la part des associations de crédit et de matières premières.

[...] Il nous reste donc à examiner les sociétés de consommation.
Admettons que l'action de ces associations s'étende à toute la classe laborieuse.
Elles n'en sont pas moins également impuissantes à améliorer le sort de l'ensemble de cette classe.

[...] A titre de consommateurs nous sommes en général sur le pied d'égalité. De même que devant le gendarme, devant le vendeur tous les hommes sont égaux –pourvu qu'ils paient.

Il est vrai que l'ouvrier ne jouit que d'une capacité de paiement restreinte. Il en résulte pour lui un dommage secondaire, mais qui n'a rien de commun avec le mal principal, avec le cancer dont il souffre. Il lui faut acheter les objets dont il a besoin au plus petit détail et devenir ainsi la proie de l'usure pratiquée par les petits boutiquiers, les « shopkeepers ». Les sociétés de consommation remédient bien à cet inconvénient.

[...] Etant donnée la loi [...] qui détermine le salaire, demandons-nous quelle influence les sociétés de consommation peuvent exercer sur la situation de la classe ouvrière. La réponse devient très facile. Si seuls des groupes isolés de travailleurs s'unissent en sociétés de consommation, le salaire général ne s'en trouve pas atteint, et, grâce au meilleur marché des objets de consommation, ces associations ménageront, assureront à leurs participants ce soulagement minime à leur misérable existence que j'ai envisagé en premier lieu. Mais, en vertu de la loi que nous avons étudiée, au fur et à mesure que les sociétés de consommation tendent à embrasser l'ensemble de la classe ouvrière, le salaire baisse proportionnellement à la diminution du coût d'entretien. Jamais donc, en aucune façon, les sociétés de consommation ne profitent à la classe ouvrière.

[...] Faire de la classe ouvrière son propre patron, tel est le moyen, l'unique moyen et maintenant vous le voyez de vous-mêmes d'abolir cette loi cruelle, cette loi d'airain qui détermine le salaire.

Que la classe ouvrière devienne son propre entrepreneur, et toute distinction entre salaire et bénéfice d'entreprise disparaît le salaire en général s'évanouit purement et simplement le produit du travail se substitue à la rémunération du travail.

95 La classe ouvrière, organisée sur la base de la libre association et devenue son propre entrepreneur, supprime ainsi le bénéfice d'entreprise de la façon la plus pacifique, la plus légale, la plus simple. Par là même, elle abolit cette loi qui, dans le mode de production actuel, fait deux parts du produit du travail le salaire qui revient à l'ouvrier et se réduit au strict nécessaire, et tout le surplus qui revient à l'entrepreneur. Voilà en quoi consiste la seule amélioration réelle à apporter à la situation
100 de la classe ouvrière, la seule qui réponde à ses justes prétentions, la seule qui ne soit pas illusoire.

[...] Quelle amélioration, mieux que cet immense progrès assuré à la civilisation, le plus grand de tous ceux que connaisse l'histoire, justifierait une secourable intervention de l'Etat ?

Ajoutons encore qu'avec l'appui des grandes banques -et nous ne pouvons nous étendre davantage sur ce point- l'Etat pourrait vous ménager cette faculté le plus facilement du monde. Il
105 n'assumerait pas une responsabilité plus lourde qu'en s'engageant dans les garanties d'intérêts. Mais enfin, Messieurs, qu'est-ce donc que l'Etat? ...C'est vous qui êtes l'Etat.

[...] Messieurs il y a impossibilité mathématique à libérer la classe laborieuse [...] en se bornant aux efforts individuels de ses membres isolés. Des idées confuses, des conceptions insuffisamment critiquées peuvent seules conduire à de semblables illusions. Une seule voie nous
110 reste à suivre, un seul chemin si nous voulons supprimer cette loi cruelle des salaires à laquelle la classe ouvrière est enchaînée comme au poteau du supplice. Il nous faut revendiquer l'association ouvrière, libre et individuelle, subventionnée par l'Etat. Le mouvement en faveur des sociétés ouvrières, fondées sur les forces isolées, atomiques des travailleurs n'a eu qu'une valeur et elle est immense. Il a indiqué d'une façon évidente le chemin, la voie pratique que doit suivre la classe
115 ouvrière pour se libérer. Il a fourni des arguments pratiques, des preuves éclatantes qui permettent d'écarter les doutes réels ou allégués. Il a imposé à l'Etat le devoir impérieux de prêter une main secourable à l'intérêt le plus élevé de la civilisation et de l'humanité.

Je vous ai d'ailleurs déjà démontré que l'Etat n'était que l'organisation en grand, l'association en grand des classes laborieuses. L'aide publique qui rendrait possible ces petites sociétés, l'impulsion
120 que l'Etat leur communiquerait, ne seraient autre chose que le « self help » naturel et parfaitement légitime que les 'classes laborieuses pratiqueraient à leur profit sous la forme d'une grande' association et au bénéfice de leurs membres isolés.

[...] Mais comment déterminer l'Etat à assurer cette intervention ? La réponse est claire. Seul le suffrage universel et direct la rendra possible. Quand les corps légiférants d'Allemagne seront issus
125 du suffrage universel et direct, alors et alors seulement vous pourrez déterminer l'Etat à remplir !a tâche qui lui appartient, Alors cette revendication pénétrera dans les assemblées législatives, alors les limites, les formes, les moyens de cette intervention seront discutés par la raison et par la science, alors, et vous pouvez y compter les hommes qui comprennent votre situation et se sont donnés à votre cause, munis des armes éclatantes de la science, vous prêteront assistance et sauront défendre vos
130 intérêts. Et vous, les classes déshéritées, vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous et à votre mauvais choix si les représentants de votre cause restent en minorité.

Le suffrage universel et direct est donc, comme on le voit maintenant, votre principe fondamental non seulement au point de vue politique, mais encore au point de vue social; il est la condition fondamentale de toute assistance sociale. C'est le seul moyen capable d'améliorer la
135 situation matérielle de la classe ouvrière.

Ferdinand Lassalle, « Lettre ouverte en réponse au comité central d'organisation d'un congrès général des ouvriers allemands à Leipzig, 1er mars 1863 », in *Discours et pamphlets*, traduction de Victor Dave et Léon Rémy, Paris, Giard et Brière, 1903, p. 195-238.